

QUIZ sur les conditions générales d'utilisation de [FACEBOOK](#) et [TWITTER](#)



VRAI/FAUX sur FACEBOOK

1) Tous les contenus que tu publies sur FB appartiennent ensuite à FB, qui peut les revendre et les exploiter comme bon lui semble, s'il le souhaite.

VRAI : « Pour le contenu protégé par les droits de propriété intellectuelle, comme les photos ou vidéos, vous nous donnez spécifiquement la permission suivante, conformément à vos paramètres de confidentialité et des applications : *vous nous accordez une licence non-exclusive, transférable, sous-licenciable, sans redevance et mondiale pour l'utilisation des contenus de propriété intellectuelle que vous publiez sur Facebook ou en relation avec Facebook (licence de propriété intellectuelle).* »

2) Un contenu (ex : une photo) supprimé sur FB est bel et bien effacé tout de suite et à jamais.

FAUX : « Lorsque vous supprimez votre contenu de propriété intellectuelle, ce contenu est supprimé d'une manière similaire au vidage de corbeille sur un ordinateur. Cependant, vous comprenez que *les contenus supprimés peuvent persister dans des copies de sauvegarde pendant un certain temps* (mais qu'ils ne sont pas disponibles). »

3) Si tu ne paramètres pas ton FB, tout le monde y a accès.

VRAI : « Lorsque vous publiez du contenu ou des informations avec le paramètre « Public », cela signifie que vous permettez à tout le monde, y compris aux personnes qui n'utilisent pas Facebook, d'accéder à ces informations et de les utiliser, mais aussi de les associer à vous (c'est-à-dire, votre nom et l'image de votre profil). »

4) FB peut faire apparaître certaines de tes données dans une publicité sans te demander ton accord ni te verser de rémunération.

VRAI : Vous nous autorisez à utiliser vos nom, photo de profil, contenu et informations dans le cadre d'un contenu commercial, sponsorisé ou associé (par exemple une marque que vous aimez) que nous diffusons ou améliorons. Cela implique, par exemple, que vous autorisez une entreprise ou une autre entité à nous rémunérer pour afficher votre nom et/ou la photo de votre profil avec votre contenu ou vos informations sans vous verser de dédommagement.

5) Lorsque tu utilises ou télécharges une application via FB (ex : un jeu), cette application peut accéder à toutes tes données et les utiliser comme bon lui semble, sur le même principe que FB.

FAUX : elle ne peut le faire que si elle t'en demande l'autorisation « Lorsque vous utilisez une application, celle-ci peut vous demander l'autorisation d'accéder à vos contenus et informations ainsi qu'aux contenus et informations que des tiers ont partagés avec vous. »

VRAI/FAUX sur TWITTER

1) Tout ce que tu twittes est immédiatement et irrémédiablement visible partout dans le monde.

VRAI : « *Ce que vous dites sur Twitter est visible partout dans le monde instantanément. Vous êtes ce que vous Tweetez !* »

2) Tu peux refuser de voir apparaître des publicités dans ton espace Twitter.

FAUX : « *En contrepartie de l'accès qui vous est offert à Twitter et de l'utilisation des Services, vous acceptez que Twitter et ses fournisseurs et partenaires puissent placer ces publicités sur les Services ou en relation avec l'affichage de Contenus ou avec des informations issues de l'utilisation des Services, que cela soit par vous ou par d'autres.* »

3) Tu peux réduire au maximum l'apparition des messages de fonctionnement de Twitter.

VRAI : *Vous pouvez vous opposer à la réception de la plupart des communications adressées par Twitter, y compris nos newsletters, e-mails de notification en cas de nouveaux Followers, etc. Veuillez-vous référer à l'onglet [Notifications](#) des Paramètres pour plus d'informations.*

4) Twitter se porte garant des contenus publiés au fil des tweets.

FAUX : « *Twitter n'est pas en mesure de surveiller ou de contrôler les Contenus postés au travers des Services, et ne peut engager sa responsabilité vis-à-vis de ces Contenus. Vous reconnaissez que toute utilisation des Contenus publiés au travers des Services, est à vos entiers risques et périls.* »

5) Tout contenu publié sur Twitter appartient à jamais à Twitter, qui peut les exploiter ou les revendre comme bon lui semble, sans que tu puisses t'y opposer.

VRAI : « *En soumettant, postant ou publiant des Contenus sur ou par le biais des Services, vous nous accordez une licence mondiale, non-exclusive, gratuite, incluant le droit d'accorder une sous-licence, d'utiliser, de copier, de reproduire, de traiter, d'adapter, de modifier, de publier, de transmettre, d'afficher et de distribuer ces Contenus sur tout support par toute méthode de distribution connu ou amené à exister.* »